



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION ALLAUCH LOISIRS 10-17 ANS - ANNÉE 2023

Pages de 2 à 5 à retourner scannées par mail à :

jeunesseanimation@allauch.com

dûment remplies, signées et munies des pièces à fournir (voir page 6)

AVANT LE 16 DÉCEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le dépôt de dossier annuel n'est pas considéré comme une inscription aux vacances.

Les inscriptions pour chaque période se feront sur Internet à des dates qui vous seront communiquées par mail ou sur les sites www.allauch.com ou famille.allauch.com.

Les dates de ces campagnes d'inscriptions seront annoncées quelques jours avant, uniquement aux dossiers complets enregistrés.

La capacité d'accueil est limitée.

Sans dépôt de dossier, vous n'aurez pas accès aux inscriptions en ligne.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Le dépôt de ce dossier se fait 1 seule fois par an et 1 par enfant

Les pages 2 à 5 et les pièces à fournir (voir p.6)

sont à retourner scannées à l'adresse jeunesseanimation@allauch.com
avant le 16 décembre 2022.

Les familles qui ne peuvent retourner le dossier par mail pourront le remettre à la :

Maison de la Jeunesse et des Sports de la ville d'Allauch

67 Chemin des Cigales, Complexe Sportif de Pié d'Autry

04 86 67 46 20 - jeunesseanimation@allauch.com

De 9h à 12h et de 14h à 17h

ENFANT - 10 à 17 ANS

PHOTO
OBLIGATOIRE

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin - Masculin - Né(e) le :/...../.....

Lieu résidence de l'enfant : Foyer parentale - Domicile de la mère - Du père

Chez un tuteur (précisez) :

RESPONSABLES DE L'ENFANT

Représentant légal 1

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... Autorité parentale : OUI - NON

Lien de parenté : père - mère - tuteur - autre :

Adresse :

Tel fixe : Tel Mobile :

Mail (obligatoire) :

Profession :

Représentant légal 2

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... Autorité parentale : OUI - NON

Lien de parenté : père - mère - tuteur - autre :

Adresse :

Tel fixe : Tel Mobile :

Mail (obligatoire) :

Profession :

ALLOCATAIRE CAF

N° Allocataire CAF (obligatoire) :

Nom et prénom de l'allocataire :

Nombre d'enfants à charge : - Régime CAF : Général - Autres (MSA, SNCF...)

INFORMATION RGPD : "Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'inscription d'un enfant dans une structure municipale. Les destinataires sont le Guichet Famille et la Direction Animation/Jeunesse d'Allauch.
Conformément à la loi " Informatique et libertés " du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Famille au 04 86 67 46 47.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant."

AUTRES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

Je certifie autoriser les personnes suivantes, y compris les frères et sœurs mineurs à partir de 14 ans, à venir chercher mon enfant en mon absence.

NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTÉ	TELEPHONE

AUTORISATIONS

1, J'autorise le personnel d'encadrement du centre à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant :

OUI - NON

**EN CAS D'URGENCES : la famille est immédiatement informée par nos soins.
L'enfant pourra être orienté ou transporté par les services de secours vers un hôpital.**

2. J'autorise les services municipaux à consulter ma situation d'allocataire CAF par le biais de leur accréditation sur le site CAF partenaires, afin de vérifier mon quotient familial en cours :

OUI - NON

3. J'autorise mon enfant à partir seul du complexe sportif Jacques Gaillard – Pié d'Autry :

OUI - NON

DÉCLARATIONS

Je soussigné(e), responsable légal de
l'enfant certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités.**
- En accepter les conséquences, en cas de non respect du fonctionnement ou tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation.**
- L'exactitude des renseignements figurant dans ce document d'inscription.**

Fait, le/...../.....

Signature d'un Responsable légal :

INFORMATION RGPD : "Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'inscription d'un enfant dans une structure municipale. Les destinataires sont le Guichet Famille et la Direction Animation/Jeunesse d'Allauch.
Conformément à la loi " Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Famille au 04 86 67 46 47.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant."



VACCINATIONS :

Je soussigné(e) Mme, Mr : certifie que l'enfant

est à jour de toutes les **vaccinations obligatoires** (copies des vaccins à jour à joindre au dossier).

ALLERGIES : Selon la liste des Allergènes de la réglementation en vigueur

- **ALLERGIES ALIMENTAIRES :** Oui Non Si oui avec Protocole* (PAI) ? Oui Non

Quels aliments :

LE PROTOCOLE PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est un document à retirer auprès du responsable du centre ou à récupérer dans une structure s'il y a lieu (école). Il est rempli par le médecin traitant ou l'allergologue et permet d'avoir le traitement d'urgence sur la structure. Si vous avez coché la case « non », nous vous remercions de fournir un certificat médical stipulant clairement que l'allergie de l'enfant ne nécessite pas l'établissement d'un protocole.

- **ALLERGIE MEDICAMENTEUSE :** Oui Non Si oui avec Protocole* (PAI) ? Oui Non

Quels médicaments :

(À préciser à titre indicatif puisque aucun médicament n'est délivré sans l'établissement d'un protocole)

- **AUTRES ALLERGIES :** Oui Non

Précisez : Protocole* (PAI) Oui Non

AUTRES : L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- Angine Rubéole Varicelle Oreillons Scarlatine
 Coqueluche Otite Rougeole Rhumatisme articulaire

ASTHME : Oui Non Si oui avec Protocole* (PAI) ? Oui Non

MALADIES CHRONIQUES : Oui Non Si oui avec Protocole* (PAI) ? Oui Non

Précisez :

Médecin traitant de l'enfant : Nom : Tel :

INFORMATIONS MENUS REPAS : Les repas servis aux enfants dans les structures municipales sont réalisés par notre cuisine centrale. Les menus sont élaborés par une diététicienne et sont conformes aux dispositions de l'arrêté du 30 septembre 2011 sur la qualité nutritionnelle de la restauration collective. Les menus proposées durant chaque période sont mis à la disposition des familles au Guichet Famille ou en téléchargement sur le site « **Espace famille d'Allauch** » rubrique « **Infos pratique** ». Il est rappelé que le service Restauration est dans l'impossibilité matérielle de proposer des menus de substitution. Nous vous remercions de votre compréhension.

ANTECEDENTS MEDICAUX / CHIRURGICAUX AYANT DES REPERCUSSIONS SUR LE DEROULEMENT DU SEJOUR

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (Régime alimentaire, Port de lunettes, etc...)

.....

.....



DROIT À L'IMAGE

Autorisation de prise de photographies et de diffusion d'images

Je soussigné(é) (nom et prénom).....

Demeurant.....

**AGISSANT A TITRE PERSONNEL / EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)
DU OU DES ENFANTS (*raier la mention inutile*) :**

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Autorise / N'autorise pas

le Service Communication de la Commune d'Allauch à réaliser la (les) photographie(s) sur laquelle/lesquelles je figure / figure mon/mes enfant(s) (*raier les mentions inutiles*) et à la (les) diffuser sur ses différents supports de communication : magazines municipaux, dépliants, livrets, cartes de vœux, livres et ses supports internet : www.allauch.com et/ou facebook Allauch officiel.

«La présente autorisation est valable pour une durée de 2 ans et pourra être révoquée à tout moment. Elle est également personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés».

Fait à le

Signatures précédées de la mention «lu et approuvé»,

Pour toute personne mineure l'autorisation doit être obligatoirement cosignée par les deux parents

Madame

Monsieur

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune d'Allauch pour le recueil du droit à l'image. La base légale du traitement est l'article 6.1 a) du RGPD le consentement.

Les données collectées seront communiquées seulement au service communication de la commune d'Allauch et sont conservées pendant deux ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Service Communication – Mairie d'Allauch- BP 27 – 13718 Allauch Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »

**Pièces à fournir obligatoirement avec les pages 2 à 5 du dossier,
remplies et signées, prioritairement par mail à
jeunesseanimation@allauch.com
ou à déposer à la Direction Animation/Jeunesse**

- Photo d'identité** (à coller obligatoirement en page 2)
- Photocopies des vaccinations à jour** (carnet de santé)
- Brevet de natation** (25 ou 50 mètres)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
(Facture d'électricité ou gaz) **PAS DE FACTURE INTERNET OU DE TELEPHONIE**
- Attestation de la CAF du quotient familial en cours**
- Si pas de CAF, Avis d'imposition 2022 (revenus 2021)**

Si couple pas marié, ni pacsé, les Avis de chacun des responsables légaux de l'enfant

A défaut de fournir un de ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué (18,50 €/jour)

CAS PARTICULIERS

Pour les nouveaux arrivants :

- Contrat de location ou acte de propriété + Attestation d'assurance habitation
- Quittance EDF de moins de 3 mois + Acte notarié « sous compromis »
- Dossier d'inscription en attente jusqu'à l'obtention de l'acte de vente définitif

Pour les Personnes hébergées :

- Attestation sur l'honneur d'hébergement établie par l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatifs de domicile de l'hébergeant : Quittance EDF de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance habitation ou Taxe d'habitation N-1 ou Bail ou acte de propriété

Documents administratifs au nom de l'hébergé mentionnant l'adresse de l'hébergeant :

- Attestation de changement d'adresse auprès de la CAF (mentionnant « hébergé chez »)
- Situation fiscale : Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Attestation Sécurité Sociale ou Attestation Pôle Emploi ou dernier bulletin de salaire

Des justificatifs supplémentaires peuvent vous être demandés ultérieurement.